

XII^e FORUM SOCIAL PANAMAZONIEN
(FOSPA) – PUYO, ÉQUATEUR, 2026

Plan d'action de la maison des économies pour la vie et la justice climatique



Maison 3. Économies pour la vie et justice climatique: de la dette et de l'extractivisme à la transition et aux économies transformatrices

La Maison 3, Économies pour la Vie et Justice Climatique, s'engage sur le plan d'action suivant :

Groupe de travail : Dette, extractivisme et transitions structurelles justes

- Exiger l'annulation des dettes illégitimes et impayables et promouvoir une convention sur la dette souveraine aux Nations Unies, avec une participation équitable des pays créanciers et débiteurs.
- Constituer l'articulation « Amazonie sans impunité ». En 2026-2027, cartographier les traités bilatéraux d'investissement (TBI), les traités de libre-échange (TLE), les contrats, les cas et les bailleurs ; activer des alertes et un soutien juridique pour les territoires du nord, du centre et du sud ; mener des campagnes coordonnées et présenter au XIIIe FOSPA de Mocoa 2028 une proposition panamazonienne visant à démanteler le mécanisme de règlement des différends entre investisseurs et États (RDIE) et à garantir la réparation.
- Élaborer un guide d'alerte pour renforcer les capacités à faire face aux échanges dette contre nature, aux obligations thématiques, aux marchés du carbone et aux autres mécanismes relevant des fausses solutions.
- Sélectionner des représentants du FOSPA au sein des espaces mondiaux de décision sur la dette et le financement climatique.
- Exiger des États panamaziens et de leurs créanciers information et transparence sur la dette, le financement et les investissements.
- Impulser une campagne de communication amazonienne contre les dettes illégitimes, les subventions, les financements et les investissements favorisant la déforestation, la dégradation forestière et les extractivismes.
- Systématiser les cas de marchés du carbone, d'échanges de dette et de projets de transition énergétique, afin de produire des preuves, de dénoncer les dommages et de partager les apprentissages entre territoires.

Groupe de travail : Finances climatiques, justice, gouvernance et fausses solutions

- Le FOSPA doit demander aux gouvernements d'exiger du Fonds monétaire international (FMI) une nouvelle allocation de droits de tirage spéciaux (DTS) pour faire face à la crise climatique en Amazonie.
- Reconnaître les Plans de Vie comme instruments d'action climatique et territoriale, en garantissant que les ressources répondent aux priorités définies par les territoires autochtones amazoniens eux-mêmes et par l'ensemble des territoires touchés.
- Structurer un Comité consultatif interne panamazonien de justice climatique et d'économies pour la vie, articulant les organisations autochtones, les communautés, les femmes, les jeunes et les organisations sociales des pays membres du FOSPA.

- Créer un Observatoire panamazonien des bailleurs de fonds et du pouvoir corporatif. Dès 2027, publier les flux, projets, conditionnalités et controverses ; activer des campagnes coordonnées auprès des conseils d'administration des banques et des États ; présenter des propositions fiscales et de diligence raisonnable finançant les droits, la paix et la réparation.
- Impulser la Déclaration des Droits de l'Amazonie.
- Élaborer un Standard populaire panamazonien, fondé sur des expériences positives, comme alternative aux standards des mécanismes financiers, reconnaissant la rétribution et faisant face aux fausses solutions qui marchandisent la nature.

Groupe de travail : Économies illégales, violence et contrôle territorial

- Renforcer l'articulation entre organisations, peuples et réseaux existants, et impulser progressivement un Observatoire panamazonien sur les économies illégales et la violence territoriale. L'Observatoire appuiera la cartographie participative des acteurs, des routes, des territoires touchés et des flux financiers ; facilitera des canaux sûrs d'information et d'alerte ; et produira des ressources pour des actions coordonnées de communication, de protection et de plaidoyer, avec la participation des populations autochtones et communautaires, sans promouvoir de réponses militarisées.
- Identifier et systématiser les expériences d'économies propres et de transition territoriale — agroécologie, permaculture, cacao, panela, restauration de l'eau, des sols et des semences, marchés communautaires et troc — ; promouvoir des échanges entre territoires et des supports accessibles aux communautés ; et accompagner les expériences démonstratives lorsque des alliances et des ressources existent. Ces actions devront donner la priorité aux femmes et aux jeunes, respecter les décisions territoriales et éviter les modèles productifs imposés.
- Impulser des études de cas sur la chaîne complète de l'exploitation minière et des autres économies illégales, en identifiant l'extraction, le transport, l'achat, le financement, la commercialisation, la consommation et les bénéficiaires finaux. Sur la base de ces éléments, promouvoir la traçabilité, la diligence raisonnable, l'enquête financière, les actions juridiques et la réparation communautaire. Les conclusions alimenteront un agenda de plaidoyer auprès de l'Organisation du Traité de Coopération Amazonienne (OTCA), de la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée (CNUCTO), de l'Instance permanente des Nations Unies, de la Commission interaméricaine des droits de l'homme (CIDH) et des espaces nationaux pertinents, sans criminaliser les communautés.
- Articuler les réseaux et mécanismes existants de protection collective afin de convenir d'orientations communes en matière de prévention, d'alerte, de sécurité physique et numérique, de réponse d'urgence, de défense juridique et d'accompagnement culturellement adapté. Promouvoir la documentation des agressions, les voies de recours pour les femmes, l'enfance, les jeunes et les autorités communautaires, des actions familiales face au recrutement et à la participation des jeunes ; exiger l'application de l'Accord d'Escazú ainsi que la consultation et le consentement dans les politiques de sécurité.
- Identifier et relier progressivement les systèmes communautaires de surveillance, les gardes et les autres formes propres de soin et d'autoprotection ; convenir de critères de base en matière de souveraineté, de sécurité et d'usage des données. Faciliter les échanges d'outils et d'apprentissages, et renforcer la coordination transfrontalière. À partir de ces expériences,

promouvoir leur reconnaissance et rechercher des alliances, une assistance technique et des options de financement direct respectant l'autonomie territoriale.

Groupe de travail : Économies alternatives pour la vie et les transformations

- Renforcer les économies communautaires et autochtones, fondées sur la réciprocité, la solidarité, le travail collectif et l'autonomie territoriale.
- Créer un réseau panamazonien d'expériences économiques pour la vie, reliant communautés autochtones, organisations paysannes, femmes et jeunes, afin d'échanger savoirs, produits et stratégies.
- Impulser des marchés communautaires et des circuits courts de commercialisation, en donnant la priorité aux produits agroécologiques, à l'artisanat, à la médecine traditionnelle, aux semences autochtones, aux systèmes agroforestiers et aux autres biens produits de manière durable.
- Garantir un financement direct pour les initiatives des peuples, sans intermédiaires conditionnant leur autonomie et sans mécanismes de « financement climatique » finissant par favoriser l'extractivisme ou la marchandisation de la nature.
- Protéger les savoirs ancestraux et les semences autochtones contre l'appropriation commerciale, et garantir que tout usage externe respecte le consentement et les droits collectifs.
- Reconnaître le rôle central des femmes et des jeunes autochtones dans l'économie communautaire, la souveraineté alimentaire, la défense territoriale et la transmission des savoirs.
- La production animale industrielle est l'un des principaux moteurs de la déforestation, de la pollution et de l'accaparement des terres, ainsi que des atteintes aux droits humains, et constitue une forme d'extractivisme qui menace nos territoires et nos écosystèmes. C'est pourquoi il est proposé d'impulser des politiques publiques et des cadres normatifs qui freinent l'expansion de la production animale industrielle, veillent au bien-être animal, protègent les territoires et écosystèmes affectés et favorisent une transition vers des systèmes alimentaires durables, agroécologiques et respectueux des droits humains et de la Nature, accompagnés d'une campagne de sensibilisation sur l'impact de la production industrielle sur la santé des personnes et des écosystèmes.
- Promouvoir une transition post-extractive construite depuis les territoires, de sorte que la sortie de l'exploitation minière, du pétrole et des autres activités destructrices s'accompagne d'alternatives économiques dignes et durables.
- Créer un observatoire ou une carte panamazonienne des économies autochtones, paysannes et afro-descendantes pour la vie, afin de rendre visibles les expériences existantes, de mesurer leurs apports économiques, sociaux et environnementaux, et de faciliter des alliances transnationales, nationales et locales.